



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 15 avril 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 7^e séance du Conseil général de la présente législature fixée au

Mardi 29 avril 2025, à 19h45
à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

4. RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL

25-4502 relatif aux motions et postulats acceptés par le Conseil général et qui n'ont pas donné lieu à un rapport écrit du Conseil communal.

25-4603 à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 400'000.- pour des travaux sur les canalisations.

25-4702 d'information concernant le programme de législature 2024-2028.

6. INTERPELLATIONS

25-604 Interpartis (PS-Les Verts par Mmes Yasmina Produit, Corine Bolay Mercier, Anne-Catherine Frutschi Lancaster et MM. Benoît Produit, Gérard Santschi, David Taillard, Cyril Tissot, POP par Mmes Anne Reichen, Suzanne Zaslowski et MM. Joseph Alima, Lobsang Blanchard, Vivian Bologna, Gabriel Mounchemie : Problèmes de gestion des remplacements et impact sur les élèves

Depuis plus d'une année, nous recevons de nombreuses préoccupations de la part des parents d'élèves concernant la gestion du Cercle scolaire du Locle. L'un des principaux problèmes signalés est la multiplication des remplacements dans certaines matières, notamment au sein des classes de 9H, 10H et 11H. Certains élèves se retrouvent ainsi avec un enseignant temporaire après l'autre, ce qui nuit gravement à la continuité pédagogique et au suivi de leur apprentissage.

Nous souhaiterions savoir quelles mesures concrètes le Conseil communal a mises en place pour assurer un suivi adéquat des élèves, en particulier pour ceux qui se trouvent en difficulté et risquent de ne pas valider leur année ou d'être orientés vers une filière qui ne correspond pas à leurs aspirations.

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes au Conseil communal :

1. Quelles démarches ont été entreprises auprès du Canton pour remédier aux difficultés de remplacement des enseignants ?

1. Existe-t-il un dispositif spécifique pour accompagner les élèves dont la scolarité est directement impactée par cette instabilité pédagogique ?

2. Le Conseil communal a-t-il envisagé des solutions alternatives, telles que des appuis scolaires supplémentaires, des redoublements facilités ou encore la création de classes de soutien temporaire ?

3. Quelles sont les démarches entreprises auprès du CAPES et du Département cantonal de l'éducation pour assurer une meilleure gestion administrative et pédagogique de l'établissement ?

Nous demandons au Conseil communal de nous fournir un état des lieux des mesures mises en œuvre et de garantir que les élèves concernés ne seront pas pénalisés dans la poursuite de leur cursus scolaire.

25-605

Interpartis (PS-Les Verts par Mmes Yasmina Produit, Corine Bolay Mercier, Anne-Catherine Frutschi Lancaster et MM. Benoît Produit, Gérard Santschi, David Taillard, Cyril Tissot, POP par Mmes Anne Reichen, Suzanne Zaslowski et MM. Vivian Bologna, Gabriel Mouchemie : Transparence et communication autour du changement de dicastères

Le communiqué de presse du Conseil communal concernant les changements de dicastères et la situation de l'école n'est pas un exemple de transparence. Une partie du corps enseignant et des parents d'élèves s'interrogent sur le fonctionnement actuel du Cercle scolaire. Cela nuit à la sérénité des élèves, des parents et du corps enseignant. Nous souhaitons donc poser les questions suivantes au Conseil communal :

1. Pourquoi les enseignants et les parents n'ont-ils pas été informés de manière plus transparente sur la situation et sur les mesures transitoires mises en place ?

2. Le Conseil communal a-t-il sollicité le Canton pour un appui administratif et pédagogique afin de stabiliser la gouvernance de l'école durant cette période ?

3. Quelles sont les échéances prévues pour clarifier la situation ?

Nous attendons des réponses précises et un engagement clair du Conseil communal afin de garantir un cadre scolaire stable et transparent pour les élèves, les enseignants et les parents.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

La présidente du Conseil général,
J. Eymann